



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA**

*Conseil du 27 septembre 2018*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

**OBJET : Marché de collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies et des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif - Lot 2 « collecte et suivi des taux de remplissage des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif »**

L'an Deux Mille dix-huit, le vingt-sept septembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 14 septembre 2018.

**ETAIENT PRESENTS :**

Marie-Christine BERTOLUCCI, Emmanuelle DE GENTILI, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, Jean-Jacques PADOVANI, François-Xavier RIOLACCI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean-Michel SAVELLI, Marie Dominique GIAMARCHI, Marie Dominique CARRIER, Jean Louis MILANI, Jean-Noël VALERY,

**ONT DONNE POUVOIR :**

Jean BIAGGINI	à	Marie Christine BERTOLUCCI
Pierre-Noël LUIGGI	à	Linda PIPERI
Jean ZUCCARELLI	à	François Xavier RIOLACCI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Céline SIMONI PIACENTINI	à	Marie Dominique GIAMARCHI
Pierre-Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGIO
Guy ARMANET	à	Henri POYET

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Angèle BRUNINI, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Serena BATTISTINI, Julien MORGANTI, Dominique ROSSI, Françoise VESPERINI, Valérie BIANCHI, Thérèse LORENZI, Marie-Paule HOUEMER, Etienne PERFETTI, Mattea LACAVE, Lucien NATALI.

Secrétaire de séance : Mme Marie Dominique GIAMARCHI

**OBJET : Marché de collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies et des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif - Lot 2 « collecte et suivi des taux de remplissage des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif »**

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant, la nécessité de procéder à la collecte et au suivi des taux de remplissage des bornes d'apports volontaires, semi-enfouies et enfouies destinées aux déchets ménagers et au tri sélectif ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appels d'Offres en date du 24 septembre 2018 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE  
(A l'unanimité)**

D'attribuer le lot 2 « collecte et suivi des taux de remplissage des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif » du marché de collecte et suivi des taux de remplissage des bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enfouies et enfouies et des compacteurs destinés aux déchets ménagers et au tri sélectif à la société SARL AM ENVIRONNEMENT, 20235 VALLE DI ROSTINO (SIRET : 4908877000022), pour un montant au Devis Quantitatif et Estimatif de 11 840 € HT (pour une année de prestation).

**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRESIDENT**

**François TATTI**